



# BARÈME D'HONORAIRES

## AGENCE D'EVREUX

PB IMMOBILIER - SARL au capital de 10 000 € - RCS Evreux N°424 430 999

Siège social : 34 rue de Verdun, 27000 EVREUX

Tel : 02.32.62.19.19 - E-mail : evreux@laforet.com

## Ventes – Barème à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024

### Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 19 999 €	2 500,00 €	3 000 €
De 20 000 à 49 999 €	4 166,67 €	5 000 €
De 50 000 à 69 999 €	5 000,00 €	6 000 €
De 70 000 à 99 999 €	5 833,33 €	7 000 €
De 100 000 à 119 999 €	6 666,67 €	8 000 €
De 120 000 à 139 999 €	7 500,00 €	9 000 €
De 140 000 à 159 999 €	7 917,67 €	9 500 €
De 160 000 à 179 999 €	8 250,00 €	10 000 €
De 180 000 à 199 999 €	9 167,67 €	11 000 €
De 200 000 à 249 999 €	10 000,00 €	12 000 €
A partir de 250 000 €	4,17 %	5 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

### Cas particulier :

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

### Autres prestations

**Avis de valeur** : 180 € à la charge du vendeur. (Non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

**Honoraires de rédaction d'acte** : Offerts

**État des risques et pollution (ERP)** : 30 € à la charge du vendeur



## Locations – Barème à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024

### Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail</b>	8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
<b>État des lieux d'entrée</b>	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
<b>Entremise et négociation</b>	Différence entre le montant du loyer mensuel charges comprises et 11 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	X

Honoraires plafonnés à UN mois de loyer charges comprises TTC pour le locataire et pour le bailleur.

### Honoraires pour les autres types de baux (Etat des lieux d'entrée compris) :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Bail d'habitation (hors résidence principale)</b>	Un mois de loyer charges comprises TTC	Un mois de loyer charges comprises TTC
<b>Bail professionnel ou commercial</b>	/ Frais de renouvellement du bail : 5 % HT du loyer annuel, soit 6 % TTC	20 % HT du loyer annuel, soit 24 % TTC Frais de renouvellement du bail : 5 % HT du loyer annuel, soit 6 % TTC
<b>Bail stationnement (parking, garage...)</b>	100 € TTC	100 € TTC

### Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Etat des lieux de sortie bail nu</b>	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	X
<b>Etat des lieux de sortie bail meublé</b>	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 4 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	X
<b>Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel</b>	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 6 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	X
<b>Etat des lieux de sortie stationnement</b>	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 100 € TTC	X
<b>Etat des lieux via commissaire de justice</b>	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

### Autres prestations :

**Avis de valeur locative** : 180 € TTC (non facturé dans le cadre d'un mandat de location ou de gestion confié à l'agence)

**État des risques et pollution (ERP)** : 30 € à la charge du bailleur



# Gestion locative – Barème à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024

**Agence Laforêt EVREUX  
CONCHES - VERNEUIL**  
Annexe au mandat de gestion

# FAVORIZ



**PACK  
ESSENTIEL**  
7 % TTC  
Soit 5,83 % HT



**PACK  
SÉRÉNITÉ**  
8,4 % TTC  
Soit 7 % HT



**PACK  
PREMIUM**  
12 % TTC  
Soit 10 % HT

## Prestations initiales :

Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (hors frais de procédure)	✓	✓	✓
Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	✓	✓	✓
Gestion technique des travaux à caractère urgent : faire exécuter et suivre les travaux	✓	✓	✓

## Prestations annexes :

Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	150 € / Acte	✓	✓
Gestion technique des travaux non urgents à la charge du bailleur : faire exécuter et suivre les travaux	5 % des travaux	✓	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	100 € / sinistre	✓	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	Non disponible	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	Non disponible	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	60 €	✓	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI) sur devis	80 € /an	✓	✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux	8 % des travaux	8 % des travaux	✓
Rendez-vous d'expertise	60 € / heure	60 € / heure	✓
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	120 €	120 €	✓
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	60 € / visite	60 € / visite	✓
Fin de gestion et restitution de dossier	100 €	100 €	✓
Congé à délivrer au locataire	100 €	100 €	✓
Représentation en Assemblée Générale	Non disponible	Non disponible	120 € /heure
Etat des Risques et Pollution (ERP)	30 €	30 €	30 €

## Nos produits d'assurances :

Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières)	2,5 %	2,5 %	inclus
---	-------	-------	--------

\* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC